

Total effectif	31	41	24	12	108	100%
Part en %	29%	38%	22%	11%	100%	

3.4.24 Délégation à l'habitat et à la ville (DHV)

Identité visuelle	
Adresse géographique du siège	Immeuble BREA 3ème étage, rue Georges Lagarde, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 2551 – 98713 Papeete
Téléphone	40 54 49 20
Courriel	secretariat.dhv@administration.gov.pf
Site internet	https://www.service-public.pf/dhv/
Page Facebook	Délégation à l'habitat et à la ville - Polynésie française Papeete Facebook
Horaires d'ouverture	Lundi au Jeudi 7h30-15h30 ; Vendredi 7h30-14h30
Chef de service - Délégué	Monsieur Fabien DUBOIS

Cadre réglementaire

Création

- Arrêté n°641 CM du 20 mai 2016 modifié portant création et organisation de la Délégation à l'habitat et à la ville

Organisation – nomination chef de service

- Arrêté n° 899 CM du 26 juin 2025 portant nomination de M. Fabien DUBOIS en qualité de directeur de la Délégation à l'habitat et à la ville (DHV)

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère du foncier et du logement, en charge de l'aménagement (MFL).

Présentation générale et attributions

La Délégation à l'habitat et à la ville est compétente pour remplir les missions suivantes :

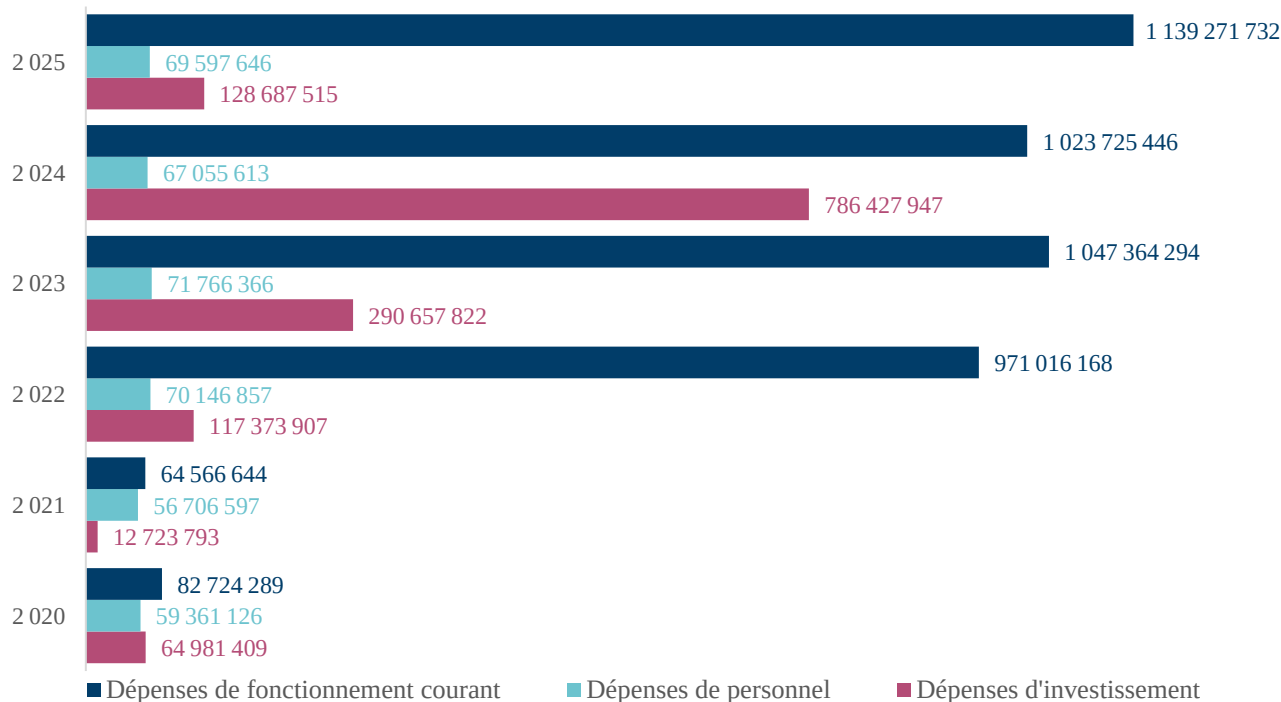
- Participer à la définition des politiques de l'habitat, de la ville et de la rénovation urbaine ;
- Animer, coordonner, participer à la mise en œuvre et évaluer les politiques publiques dans ces domaines ;
- Gérer les dispositifs d'accompagnement en matière de logement, d'habitat et de rénovation urbaine ;
- Assurer l'information sur les droits et obligations en matière de logement.

Elle est saisie pour avis sur tous projets d'actes ayant un impact en matière d'habitat, de ville et de rénovation urbaine.

Elle comprend un observatoire polynésien de l'habitat en charge, notamment, de rassembler des informations et données sur l'habitat, les loyers et le logement en Polynésie française, les traiter et les analyser. Il produit des indicateurs permettant d'accompagner et de suivre la politique publique de l'habitat et ses effets à travers les mesures d'écarts entre d'une part, les grandes orientations et d'autre part, les données réelles. Il assure la diffusion de l'information au grand public, élus et services selon des canaux adaptés. Il établit un rapport annuel faisant notamment état de l'ensemble des évolutions constatées et de dispositions réglementaires adoptées.

Moyens financiers - évolution pluriannuelle des dépenses mandatées (2020 à 2025)

	Dépenses de fonctionnement courant	Dépenses de personnel	Dépenses d'investissement
2 025	1 139 271 732	69 597 646	128 687 515
2 024	1 023 725 446	67 055 613	786 427 947
2 023	1 047 364 294	71 766 366	290 657 822
2 022	971 016 168	70 146 857	117 373 907
2 021	64 566 644	56 706 597	12 723 793
2 020	82 724 289	59 361 126	64 981 409



Moyens humains - état des effectifs payés (au 31 décembre 2025)

		A - équivalent	B - équivalent	C - équivalent	D - équivalent	Total effectif	Part en %
TT	Titulaire FPT	1	1	1		3	27%
STA	Stagiaire FPT	1				1	9%
ANT	Agent non titulaire	6				6	55%
ANFA	Agent non fonctionnaire de l'administration				1	1	9%
Total effectif		8	1	1	1	11	100%
Part en %		73%	9%	9%	9%	100%	

3.4.25 Direction des impôts et des contributions publiques (DICP)

Identité visuelle	 DIRECTION DES IMPÔTS ET DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES FA'ATERERA'A TITAU TUTE
Adresse géographique du siège	Centre administratif Bâtiment administratif A1 et A2, et Site de Vaiami 11 rue du commandant Destremau, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 80 – 98713 Papeete
Téléphone	40 46 13 13
Courriel	secretariat.dicp@administration.gov.pf
Site internet	https://www.service-public.pf/dicp/
Page Facebook	DICP - Direction des impôts et des contributions publiques Papeete Facebook
Horaires d'ouverture	1) Sans rendez-vous : Lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 2) Sur rendez-vous : Lundi au jeudi de 12h30 à 14h30 Vendredi de 12h30 à 13h30
Directrice	Madame Solange CALISSI

Adresse géographique des annexes - antennes	DICP Antenne des Iles Sous le Vent (ISLV) - Centre administratif de Uturoa – Raiatea
Téléphone	40 60 22 00
Horaires d'ouverture	1) Sans rendez-vous : Lundi au vendredi de 7h30 à 12h

2) Sur rendez-vous :
Lundi au jeudi de 13h à 14h30

Adresse géographique des annexes - antennes	Fare Ora de Taravao : centre commercial Super U de Taravao (1er étage)
Téléphone	40 80 30 33
Horaires d'ouverture	Lundi de 7h30 à 15h30

Cadre réglementaire

Création

- Arrêté n° 128 CM du 26 janvier 1998 modifié créant une recette des impôts
- Arrêté n° 1498 CM du 27 août 2010 modifié relatif au service dénommé direction des impôts et des contributions publiques

Organisation – nomination chef de service

- Arrêté n° 945 CM du 27 mai 2021 portant nomination de Mme Solange CALISSI en qualité de directrice des impôts et des contributions publiques

Modifications réglementaires en matière d'organisation intervenues en 2025

- Arrêté n° 2669 CM du 26 décembre 2025 portant modification de l'arrêté n° 1498 CM du 27 août 2010